

TKJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-133 du 19 Avril 1996

Portant nomination au Cabinet du
Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- SUR proposition du Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Avril 1996,

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Pascal-Iréné KOUPAKI est nommé Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 19 Avril 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI

Me Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH

Moïse MENSAH.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1
JO 1.-